

Objet : Plan Energies Renouvelables de Lorient Agglomération - Plan bois

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande d'information sur le Plan Energies renouvelables de Lorient Agglomération et de certaines des communes du territoire, j'ai le plaisir de vous transmettre un dossier de demande de prime à l'installation d'une Chaudière à bois

Pour demander la subvention, il convient d'envoyer à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN) les documents suivants **avant le démarrage des travaux** :

- un relevé d'identité bancaire (RIB), sur lequel vous indiquerez votre date de naissance ;
- l'attestation sur l'honneur « Certificats d'Economie d'Energie – CEE » (cf. modèle ci-joint) (Sauf en cas de construction) ;
- un devis signé ;
- le courrier de demande de prime à compléter (modèles ci-joint), à destination de Lorient Agglomération si l'installation solaire est faite sur l'une des 25 communes de l'agglomération, et aux Mairies de Guidel, Ploemeur ou Quéven si l'installation solaire est faite sur l'une de ces communes ;
- la fiche « Caractéristiques de l'installation » dûment complétée (cf. modèle ci-joint) ;

Après l'accord de l'attribution de la (ou des) primes, vous pourrez faire réaliser les travaux par votre installateur, puis nous transmettre le dossier de demande de paiement, **après la réalisation des travaux** :

- une copie de la facture acquittée ;
- l'attestation de réception et mise en service par l'installateur dûment complétée par celui-ci (cf. modèle ci-joint) ;
- l'engagement de l'utilisateur dûment complété par vous-même (cf. modèle ci-joint) ;
- tout autre document relatif au CEE demandé par Lorient Agglomération (sauf en cas de construction).

J'attire votre attention sur le fait que tous les documents doivent être directement adressés à l'ALOEN – 6 rue de l'Aquilon - 56100 LORIENT qui transmet ensuite vos demandes aux collectivités concernées : Lorient Agglomération, Guidel, Ploemeur ou Quéven.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Votre Conseiller Énergie

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN)

✉ 6 rue de l'Aquilon – 56100 Lorient

☎ : 02 97 21 29 38 – Courriel : contact@aloen.fr – www.aloen.fr

PROCEDURE D'OBTENTION DE LA PRIME POUR UNE CHAUDIERE BOIS

2. Montant des primes et conditions d'éligibilité

Forfait de 1100 € de Lorient Agglomération et de 600 € des Villes de Guidel, Ploemeur et Quéven,

À noter : vous pourrez éventuellement bénéficier d'autres aides financières. Contactez-nous pour plus d'information.

► Remarques

Lorient Agglomération octroie ces subventions sous condition de lui fournir exclusivement l'ensemble des documents permettant de valoriser l'installation au titre du dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)- (voir attestation sur l'honneur « Certificats d'Economie d'Énergie – CEE ») (sauf en cas de construction).

Les critères d'éligibilités sont :

- L'installation doit être mise en œuvre dans une résidence principale ou louée en tant que telle ;
- la chaudière doit fonctionner au bois et autre biomasse dont la puissance est inférieure à 70 kW
- la chaudière doit respecter les critères techniques des fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie correspondantes, soit BAR-TH-113 (cf. fiches jointes) ainsi que celles du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) en vigueur* ;
- Le matériel doit être installé par un professionnel agréé QUALIBOIS – RGE **.

3. Le dossier de demande de prime

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) (avec votre date de naissance) ;
- Une attestation sur l'honneur « Certificats d'Economie d'Énergie – CEE » (sauf en cas de construction) ;
- Un (ou des) courrier(s) de demande de prime à Lorient Agglomération et/ou à la Mairie de Guidel, Ploemeur ou Quéven (cf. modèles ci-joint) ;
- Le devis de votre installateur précisant impérativement son numéro Reconnu Garant de l'Environnement (RGE), le matériel installé (marque, modèle), la classe énergétique en lien avec la norme NF EN 303.5, le coût des travaux (avec distinction des coûts du matériel éligible au crédit d'impôt / main d'œuvre et matériel autres) et les critères d'éligibilités technique au CITE ;
- Fiche « Caractéristiques de l'installation » à remplir ;
- L'attestation RGE de l'installateur valide au moment des travaux.

Le dossier de demande de prime est à adresser **avant le démarrage des travaux** à :

Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud – 6 rue de l'Aiglon – 56100 LORIENT

4. Instruction du dossier

Après vérification de la conformité de votre dossier (technique et administrative), l'Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud transmet votre demande à Lorient Agglomération et/ou aux Mairies de Guidel, Ploemeur ou Quéven.

A réception de la demande de prime, Lorient Agglomération vous adresse une notification de subvention. Il en est de même pour les Mairies de Guidel, Ploemeur ou Quéven, si l'installation est mise en place sur l'une de ces communes.

5. Le dossier de demande de paiement

Après réalisation des travaux et paiement de la facture, vous devez envoyer à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud, le dossier de demande de paiement, qui comporte les pièces suivantes :

- La copie de la facture acquittée ;
- L'original de l'attestation de réception et de mise en service par l'installateur (cf. modèle) ;
- L'original de l'engagement de l'utilisateur (cf. modèle) ;
- Tout autre document relatif au CEE demandé par Lorient Agglomération (sauf en cas de construction).

Après réception de toutes les pièces, ALOEN transmet votre demande de paiement à Lorient Agglomération et aux Mairies de Guidel, Ploemeur et Quéven. Les paiements sont ensuite effectués par virement bancaire par Lorient Agglomération et, le cas échéant, par les Mairies de Guidel, Ploemeur et Quéven.

Le dossier de demande de paiement est à adresser à :

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud – 6 rue de l'Aquilon – 56100 LORIENT

Liens utiles...

* La plaquette de l'ADEME sur les aides financières : <http://www.ademe.fr/aides-financieres-2017>

**L'annuaire des entreprises RGE (obligation pour obtenir les aides de l'Etat) : <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>

Le site internet d'Aloen : <http://www.aloen.fr/>

Certificats d'Economie d'Energie - CEE

ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE :

Je soussigné(e)..... bénéficiaire de l'opération d'économie d'énergie :

- atteste sur l'honneur que Lorient Agglomération a eu un rôle actif et incitatif dans ma décision d'entreprendre cette opération d'économie d'énergie. Cette contribution active et incitative est intervenue antérieurement au déclenchement de l'opération et a donné lieu au versement d'une subvention de€ s'inscrivant dans le cadre du plan énergie renouvelable de Lorient Agglomération.
- atteste sur l'honneur que je fournirai exclusivement à Lorient Agglomération l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des CEE et que je ne signerai aucun document similaire avec un autre acteur du dispositif CEE.
- suis informé(e) que je suis susceptible d'être contacté(e) par les services du ministère chargé de l'énergie dans le cadre d'un contrôle concernant la nature des travaux et la réalisation effective de ceux-ci.

Fait à....., le.....

NOM :.....

PRENOM :

ADRESSE DES TRAVAUX :

Signature du bénéficiaire
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

ENGAGEMENT DU PROFESSIONNEL :

Je soussigné(e)..... professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économie d'énergie chez..... :

- atteste sur l'honneur que je fournirai exclusivement à Lorient Agglomération l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie et que je ne signerai aucun document similaire avec un autre acteur du dispositif CEE.
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations que j'ai communiquées sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie réalisée et que j'ai respecté les conditions de sa réalisation, conformément aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie.
- suis informé(e) que je suis susceptible d'être contacté(e) par les services du ministère chargé de l'énergie dans le cadre d'un contrôle concernant la nature des travaux et la réalisation effective de ceux-ci.

Fait à....., le.....

CACHET :

Signature du professionnel
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

Nom :

Le :

Prénom :

Adresse :

A
Monsieur le Président
Lorient Agglomération
Maison de l'Agglomération
Esplanade du Péristyle
CS 20001
56314 LORIENT Cedex

Monsieur le Président,

Dans le cadre de votre soutien aux sources d'énergie renouvelables, j'ai l'honneur de solliciter une subvention pour l'installation d'une chaudière fonctionnant au bois ou autre biomasse, conformément au devis joint.

Ce matériel sera installé à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

Monsieur..... installateur Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) n°
..... QUALIBOIS ou QUALIBAT ENR Bois

de la société..... se chargera de l'installation dès réception de votre accord.

Souhaitant que vous donniez une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

Nom :

Le :

Prénom :

Adresse :

A

Monsieur le Maire
Mairie de

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de votre soutien aux sources d'énergie renouvelables, j'ai l'honneur de solliciter une subvention pour l'installation d'une chaudière fonctionnant au bois ou autre biomasse, conformément au devis joint.

Ce matériel sera installé à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

Monsieur..... installateur Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) n°
..... QUALIBOIS ou QUALIBAT ENR Bois
de la société..... se chargera de l'installation dès réception de votre accord.

Souhaitant que vous donniez une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

Utilisateur

Nom : Prénom :

Adresse installation :

☎ : n° de Mobile :

E-mail :

Installateur

Coordonnées :

Numéro RGE :

Bâtiment concerné

Résidence :

Principale

Neuve

Autre :

Secondaire

Existante

Nombre d'habitants :

personne(s)

Existante depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux : oui non

Chaudière

Marque : Modèle :

Puissance :

Performance : Classe 5 de la norme NF 303.5 Label flamme verte

autre certification équivalent (nom référence...) :

Objectif de chauffage au bois

Type de réseau de chauffage raccordé :

Réseau hydraulique de radiateurs, précisez le nombre :

Plancher chauffant, précisez la surface : m²

Autres : précisez

Eau chaude sanitaire raccordée :

Oui, volume du ballon dem³ non

Combustible (indiquez la consommation prévisionnelle de bois) :

Bois bûche : tonnes ou m³ par an

Granulés : tonnes ou m³ par an

Bois déchiqueté : tonnes ou m³ par an

Autre biomasse (céréales, paille, etc.) :

Fournisseur de bois prévu (raison sociale, localisation géographique) :

Alimentation en combustibles

Manuelle

Automatique par aspiration
sous vide

Automatique par vis sans fin

Silo de stockage

Volume du silo de stockage :m³ dimension :(LxIxh)

Silo maçonné

Silo « manufacturé » (textile, plastique...)

Auto-construction du silo

Intervention d'une entreprise (raison sociale).....

Caractéristiques de l'installation existante

| Energie utilisée (chauffage et eau chaude) | Consommation annuelle actuelle | Précisez l'unité |
|--|--------------------------------|---------------------------|
| Fioul | | Litres |
| Gaz naturel | | m ³ ou kWh PCS |
| Gaz butane | | Tonnes |
| Electricité | | kWh |
| Bois bûches | | m ³ |
| Propane | | Tonnes ou m ³ |
| Autre (à préciser) | | |

Age du système de chauffage existant :ans

Si vous disposez d'un DPE (diagnostic de performance énergétique) ou d'une étude thermique, merci de le joindre au dossier de demande de subvention.



PLAN BOIS
ATTESTATION DE RECEPTION ET DE MISE EN
SERVICE PAR L'INSTALLATEUR
CHAUDIERE BOIS OU AUTRE BIOMASSE

Je soussigné.....certifie avoir procédé à l'installation et au raccordement de la chaudière fonctionnant au bois ou autre biomasse ci-dessus décrit, et avoir effectué sa mise en service en présence de l'utilisateur M. / Mme.....à la date du / /

Sur cette installation, conformément aux conditions arrêtées par Lorient Agglomération et ALOEN,

- j'assurerai une garantie de bon fonctionnement de 2 ans à compter de ce jour ;
- je m'engage à intervenir dans les plus brefs délais en cas de problème de fonctionnement de l'installation ;
- j'assurerai une visite de contrôle au bout d'une année de fonctionnement.

Signature et cachet de l'installateur :

Date : / /

PLAN BOIS
ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR
CHAUDIERE BOIS OU AUTRE BIOMASSE

L'utilisateur soussigné certifie que les informations fournies pour la demande de subvention sont complètes, sincères et véritables.

Concernant l'installation pour laquelle la prime a été accordée, l'utilisateur déclare en outre :

- avoir accompli en temps utile toutes démarches relatives aux règles et dispositions applicables localement en matière de constructions et d'urbanisme ;
- s'il est locataire ou occupant à titre gratuit, avoir obtenu préalablement aux travaux, l'autorisation du propriétaire bailleur ;
- autoriser Lorient Agglomération, les Villes de Guidel, Ploemeur ou Quéven, ou tout mandataire de ces Collectivités locales, à effectuer une visite de contrôle en sa présence, sous réserve de prise de rendez-vous préalable.

Nom et signature de l'utilisateur :

Date : / /

N.B. :

Les informations fournies par l'utilisateur dans le présent formulaire, et celles contenues dans les documents fournis avec le dossier de demande de prime ne sont demandées par les collectivités locales qu'aux fins de vérification des conditions d'éligibilité à l'attribution des primes « plans bois », et d'analyse statistique des données.

A ce titre, elles seront traitées et conservées par les collectivités locales d'une manière strictement confidentielle, et ne pourront être diffusées ou communiquées en l'état à des tiers.

L'utilisateur est informé qu'il a un droit d'accès et de rectification de ces données, conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).